



Offices de
Tourisme
de France

Fédération Régionale
Midi-Pyrénées



RAPPORT DU JURY RÉGIONAL 2016

Commune : LOURDES

Date de la visite : le 2 août 2016

LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Le jury a apprécié la présentation globale et pertinente des enjeux du Label par Madame le Maire et son équipe technique. Une bonne synergie et complémentarité entre les différents acteurs.

ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

Points positifs :

- Une démarche partagée avec la rencontre tout au long de la visite de différents acteurs et services impliqués dans le Label,
- L'organisation de nombreuses manifestations pour valoriser le patrimoine végétal et paysager auprès de la population et le savoir faire des services techniques et Espaces Verts,
- L'initiative municipale d'aménager des jardins familiaux à vocation sociale et pédagogique dans un environnement très qualitatif.

Piste d'amélioration :

- Les remarques de 2014 sont renouvelées dans le cadre de la promotion du Label et de ses valeurs : insérer le logo « Villes et Village Fleuris » sur l'ensemble des supports touristiques et de communication de la ville.

PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Points positifs :

- L'événement identitaire élaboré autour de la « Rose de Lourdes » et de son créateur Arnaud Delbard,

- L'évolution des pratiques avec la mise en place d'une taille douce du patrimoine arboré et arbustif,
- Le réaménagement de nombreux massifs : conception, plantations... avec l'introduction de nombreuses vivaces et l'emploi d'un paillage naturel variant en fonction des lieux,
- La composition harmonieuse de l'ensemble des massifs.

Pistes d'amélioration :

- La réalisation d'un diagnostic sur le patrimoine arboré ancien pour permettre la mise en œuvre d'un plan de gestion et de renouvellement,
- L'instauration d'une concertation et d'un partenariat avec la SNCF pour améliorer l'aménagement et l'entretien de ses espaces privés en cohérence avec la gestion communale.

GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Points positifs :

- Une gestion bien maîtrisée de la propreté et l'installation des premiers containers enterrés,
- Les actions pédagogiques mises en place autour de la biodiversité avec notamment les panneaux d'information sur le site de la Tourbière et les animations périscolaires autour des abeilles dans l'enceinte du Château Fort (6 ruches, fabrication du miel...),
- La volonté de la commune d'évoluer vers des pratiques respectueuses de l'environnement : le « zéro phyto », les économies d'arrosage, le paillage, le recyclage des déchets, l'éco-pâturage... les bornes pour véhicules électriques,
- Le travail et la présence d'un agent au cimetière de l'Egalité pour mettre en œuvre de nouvelles techniques de végétalisation en faveur d'une démarche « zéro phyto » et pour sensibiliser le public,
- La politique de rénovation de l'ensemble de l'éclairage public en LED et la mise en place d'une chaufferie biomasse au Complexe aquatique.

ANALYSE PAR ESPACE

Points positifs :

- Le traitement paysager des entrées de la commune,
- L'attractivité touristique du Château Fort et la qualité de ses jardins,
- Le Jardin blanc de la Mairie pour la qualité de sa conception et de son intégration,
- Les efforts de la collectivité pour agir et répondre aux différentes contraintes de valorisation des espaces publics résidentiels et touristiques.

Piste d'amélioration :

Prendre appui sur les démarches en cours menée par la ville :

- L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) pour « construire » un projet global de requalification des espaces paysagers de la ville,
- La charte esthétique pour requalifier l'impact visuel des enseignes commerciales et des terrasses.

VISITE ET AVIS DU JURY REGIONAL

La visite a permis d'apprécier les derniers aménagements de la commune et l'implication de tous les acteurs pour pérenniser la dynamique autour du Label.

CLASSEMENT LOURDES 2016 : 3 Fleurs



Cette action est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Occitanie avec le Fonds européen de développement régional